



2025

**LA PRÉVENTION
EN CHIFFRES ET
EN ACTIONS**

**ENSEMBLE POUR
LA PRÉVENTION
ET LA SANTÉ AU
TRAVAIL**

au  coeur
des Vosges



Édito



Guy BERTRAND, Président

Chers adhérents, chers partenaires,

En 2025, EPSAT Vosges a continué d'écrire son histoire à vos côtés, avec la même passion et le même engagement.

L'obtention du niveau 1 de certification SPEC 2217 est la preuve que nous mettons tout en œuvre pour vous offrir un service irréprochable. Et, au-delà de cette démarche de qualité, c'est avant tout votre confiance qui nous guide au quotidien.

Ce qui anime nos équipes ?

Être là, sur le terrain, à vos côtés. Que ce soit pour une visite médicale, un conseil en prévention ou un accompagnement personnalisé, nous croyons que la santé au travail se construit dans l'écoute et la proximité. Parce que chacune des **8 400 entreprises adhérentes** et chacun de leurs **86 500 salariés** possède ses spécificités, nous adaptons nos solutions pour coller au plus près de vos réalités.

2025 a été riche en dynamisme et en innovations pour EPSAT Vosges :

digitalisation de nos services pour vous offrir plus de fluidité et d'efficacité, conception de nouveaux outils, renforcement des compétences de nos équipes... Nos partenariats se sont également étoffés, nous permettant d'élargir notre champ d'action et de mieux vous accompagner.

Toutes ces initiatives ont un objectif commun, celui d'anticiper les défis de demain :

prévention des risques émergents, adaptation aux nouvelles formes de travail, ou encore l'intégration de technologies innovantes.

Ce rapport d'activité est le reflet de cette belle énergie collective. Il témoigne de notre engagement quotidien pour faire de la santé au travail un levier de performance et de bien-être.

Nous remercions chaleureusement nos adhérents, nos partenaires et nos équipes pour leur confiance et leur implication, qui font d'EPSAT Vosges un acteur incontournable de la prévention sur notre territoire.

***Ensemble, continuons d'unir nos forces
pour préserver ce bien précieux qu'est la santé au travail.***

Bonne lecture.



Sommaire

6

EPSAT Vosges



8

Nos missions



10

Nos moyens



12

Nos adhérents,
le public visé par
toutes nos actions



14

Notre activité de
prévention au cœur
des entreprises



16

Notre activité de suivi
individuel des salariés



18

Retour sur nos
événements
et actions 2025



24

Démarche
de qualité
et certification



26

Et en 2026 ?





EPSAT VOSGES

Qui sommes nous ?

EPSAT est le Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI) des Vosges, dédié à l'amélioration des conditions de travail et à la préservation de la santé des salariés en entreprise du secteur privé.

Notre équipe pluridisciplinaire intervient en prévention, en suivi médical et en accompagnement des employeurs et des salariés, avec une approche personnalisée.

**13 centres
au plus proche des
entreprises**



**Une structure administrée
par ses adhérents
pour ses adhérents !**



Chiffres clés 2025



86 503
saliariés suivis



8 406
entreprises adhérentes

EPSAT Vosges est une
**ASSOCIATION
LOI 1901**

FINANCÉE
exclusivement par les
cotisations des entreprises
adhérentes

ADMINISTRÉE
par ses membres élus,
représentants
paritaires employeurs
& salariés

**Des équipes pluridisciplinaires
pour accompagner
employeurs et salariés**

MÉDECINS
du travail

INFIRMIERS
en santé au travail

TECHNICIENS
en prévention des risques
professionnels

ERGONOMES
du travail

CHIMISTES

TECHNICIEN
Hygiène sécurité
BTP

ASSISTANTS
médicaux & équipe
pluridisciplinaire

PSYCHOLOGUE
du travail

**ASSISTANTE
SOCIALE** du travail



NOS MISSIONS

La santé au travail est la seule discipline qui allie la connaissance de l'état de santé des salariés et la connaissance des situations de travail. Voilà ce qui fait notre expertise !

4 MISSIONS POUR LA SANTÉ AU TRAVAIL

EPSAT Vosges agit au quotidien pour remplir 4 missions qui sont le coeur de la prévention et de la santé au Travail



L'OFFRE SOCLE : LES 3 ENJEUX PRINCIPAUX EN SANTÉ TRAVAIL

Tout le monde connaît la santé au travail mais sans en saisir forcément l'étendue des activités, ni la diversité des interventions de nos équipes pluridisciplinaires.

La loi du 2 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail prévoit que les entreprises et leurs salariés bénéficient d'un ensemble commun et homogène de services au niveau national, appelée offre « socle ».



La prévention des risques professionnels

Connaître et identifier les situations de travail pour agir et soutenir de manière proactive les entreprises



Le suivi individuel de l'état de santé des travailleurs

Accompagner chaque salarié tout au long de sa vie professionnelle par un dispositif médical complet et adapté



La prévention de la désinsertion professionnelle

Anticiper le risque de perte d'emploi et maintenir le salarié dans le monde du travail en cohérence avec son état de santé



**NOS MOYENS
POUR MENER À BIEN
NOS MISSIONS**

NOS EQUIPES À VOTRE SERVICE



102

collaborateurs,
dont 92 dédiés

à la prévention et santé au travail

Pour mener à bien nos missions de suivi et de conseil, EPSAT Vosges s'appuie sur **des experts** et **des compétences complémentaires** au service de la **prévention** en entreprise.

Le **travail en équipe pluridisciplinaire** permet de déployer les ressources en fonction des besoins des entreprises et de leurs salariés.

Médecins, infirmiers, préventeurs, ergonomes, psychologues du travail, ingénieurs en risque chimique, assistants sociaux... travaillent en équipe dont l'animation et la coordination est assurée par le médecin du travail.

>> FOCUS MÉTIER TECHNICIEN <<

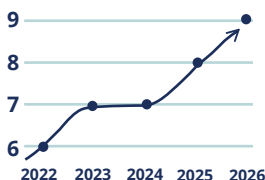


Le technicien en prévention des risques professionnels a un rôle exclusivement préventif.

C'est un professionnel de terrain. Il assure des missions d'information et d'appui aux entreprises telles que le conseil au DUERP,

l'animation de certains ateliers et réalise certaines métrologies. Il rédige et met à jour la Fiche d'Entreprise.

Effectif
techniciens



9

**techniciens
en prévention
des risques
professionnels**

soit 8,4 ETP

Dans les Vosges, le suivi des entreprises et de leurs salariés est assuré par :

22

médecins du travail,
collaborateurs médecins,
soit 19 ETP*

20

**infirmiers
en santé au travail**
soit 19 ETP

20

**intervenants en
prévention des risques
professionnels**

ergonomes, psychologues du travail,
ingénieurs en risque chimique, HSE,
techniciens...
soit 19 ETP

30

**assistants médicaux
et assistants équipe
pluridisciplinaire**
soit 29 ETP

10

**collaborateurs des
services supports**
soit 9.5 ETP

* ETP : Equivalent Temps Plein

A close-up photograph of a woman's hand reaching out towards the camera. She is wearing a brown blazer over a white top. The background is blurred. The text is overlaid on the bottom part of the image.

**NOS ADHÉRENTS,
LE PUBLIC VISÉ PAR
TOUTES NOS ACTIONS**

QUI SONT NOS ADHÉRENTS ?

En 2025, EPSAT Vosges compte parmi ses adhérents :



8 406
entreprises

tous secteurs d'activité confondus,
entreprises de travail temporaire
compris

86 503
salariés suivis



Entreprises adhérentes par taille d'effectif salarié :



Moins de 9 salariés



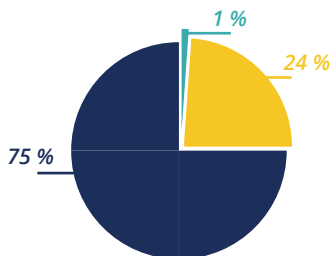
10 à 249 salariés



250 salariés et +



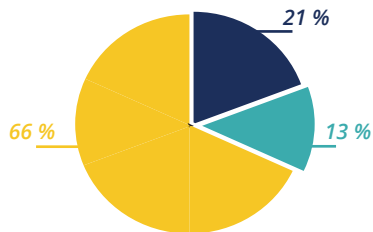
75 %
de nos adhérents
sont des petites entreprises
(moins de 9 salariés)



Entreprises adhérentes
par taille



66 %
des salariés suivis
sont employés par des entreprises
de taille moyenne
(10 à 249 salariés)



Répartition
des salariés suivis

A man with grey hair and a beard, wearing safety glasses and large red earplugs, is focused on his work in a workshop. He is holding a yellow measuring tool over a piece of wood on a workbench. The background shows shelves with various materials and a doorway, suggesting a professional industrial or craft environment.

**NOTRE ACTIVITÉ
DE PRÉVENTION
AU CŒUR DES
ENTREPRISES**

LA PRÉVENTION ?Sous quelles formes ?

**Conseiller, informer, sensibiliser :
tel est notre quotidien**

... et en toute occasion, que ce soit dans le suivi individuel, en CSE, en visite d'entreprise, en atelier ou en formation : conseils sur des sujets de santé au travail, des questions techniques, d'ergonomie, méthodologiques ou encore juridiques... et sur tous les sujets de santé au travail : **troubles musculo-squelettiques, risques chimiques, risques psycho-sociaux, aménagements de poste, addictions...**

Les rapports restitués aux entreprises contiennent également des propositions d'axes d'amélioration à prendre en compte par les entreprises.

Les équipes pluridisciplinaires et les équipes de prévention réalisent de nombreuses actions au cœur même de l'entreprise. **C'est aux côtés des dirigeants, des instances représentatives du personnel et des salariés que les messages de prévention sont portés.**

PRÉVENTION - CHIFFRES CLÉS - 2025

**Près de 3 700 actions
en entreprise**



900 *Fiches
d'entreprise*



2 800 *Actions en
Milieu de Travail*

Elles s'articulent principalement autour de :



+ 1 900
conseils en
entreprise



800
analyses ou études
de postes de travail



240
participation
à des CSE



**NOTRE ACTIVITÉ DE
SUIVI INDIVIDUEL
DES SALARIÉS**

Répartition des salariés déclarés en 2025

Selon la nature des risques auxquels ils sont exposés, les salariés bénéficient d'un Suivi Individuel Simple (SIS), Renforcé (SIR) ou Adapté (SIA).



65%

des salariés sont déclarés en Suivi Individuel Simple

..... suivi classique



27%

des salariés sont déclarés en Suivi Individuel Adapté

..... ex. travail de nuit, RQTH, femme enceinte...



8%

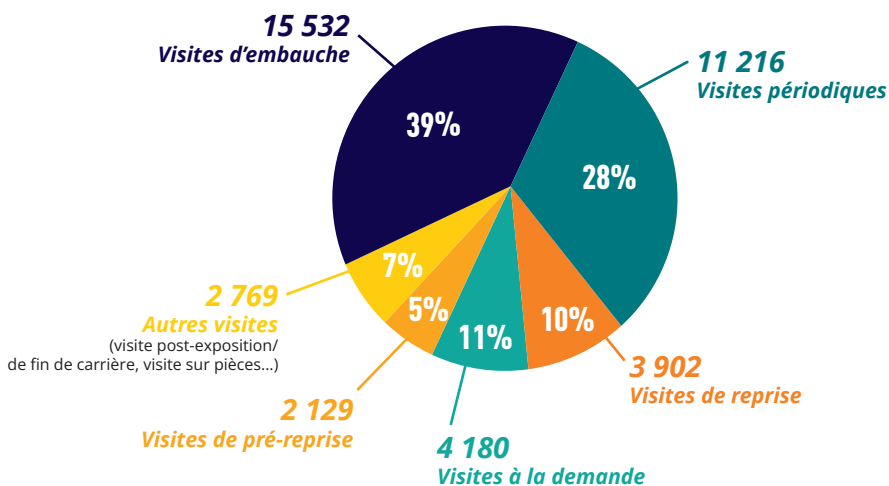
des salariés sont déclarés en Suivi Individuel Renforcé

..... ex. exposition à l'amiante, à des produits cancérigènes, reprotoxiques, au plomb ...

PRÈS DE 40 000 VISITES RÉALISÉES EN 2025

visites médicales & entretiens infirmiers

Répartition par type de visites





LONG FORMAT

**RETOUR SUR
NOS ÉVÈNEMENTS
ET ACTIONS 2025**

#ÉVÈNEMENT

Grande Cause nationale 2025 : Parlons santé mentale !

>> EPINAL - Matinée d'échanges

"Penser la santé mentale en entreprise ? C'est OK !"

EPSAT Vosges a organisé une matinée d'échanges et d'information à destination des employeurs, RH préventeurs des entreprises adhérentes.

L'objectif ? Explorer ce sujet sous tous ses angles, de l'approche individuelle à la dimension collective.

Au programme :

- Mieux comprendre les enjeux globaux.
- Rappeler les rôles clés du Service de Prévention et de Santé au Travail (SPSTI) dans l'accompagnement des entreprises.
- Une attention particulière portée à la santé mentale des dirigeants, souvent passée sous silence.

Cette matinée a permis de présenter des outils et solutions concrets, par exemple :

- Comment accompagner le maintien en emploi en cas de problématique de santé mentale.
- Le soutien social des salariés comme levier contre des difficultés personnelles impactant leur travail.
- La formation aux Premiers Secours en Santé Mentale, un formidable outil pour le collectif !
- L'intégration des risques psychosociaux (RPS) dans le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP).

En résumé : Une matinée riche en échanges, qui a confirmé l'engagement d'EPSAT Vosges à améliorer la qualité de vie au travail, en plaçant la santé mentale au cœur des priorités.



Matinée "Penser la santé mentale dans mon entreprise ? C'est OK !" EPINAL - Octobre 2025

#ÉVÈNEMENT

À la RENCONTRE de nos ADHÉRENTS

Une tournée pour parler PDP*

* Prévention de la Désinsertion Professionnelle

>> EPINAL - REMIREMONT - SAINT-DIÉ - CHATENOIS - Petits déjeuners
"Comment favoriser le maintien en emploi de vos salariés"



En 2024 et 2025, EPSAT Vosges a organisé une série de petits déjeuners dédiés à la Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP) dans le département.

Ces rencontres ont réuni employeurs, responsables RH et préventeurs autour d'un objectif commun : sensibiliser aux risques de désinsertion professionnelle et fournir des outils concrets pour maintenir les salariés en emploi.

Les participants ont pu découvrir les dispositifs et

partenaires mobilisables : cellule dédiée d'EPSAT Vosges, CAP EMPLOI, la CARSAT, la CPAM et la MDPH. Grâce à ces moments d'information et de partage d'expériences, les entreprises ont renforcé leur capacité à anticiper les situations à risque, à accompagner leurs collaborateurs et à limiter les cas d'inaptitude.

Un bilan positif, qui souligne l'importance d'une démarche collective pour préserver l'emploi et soutenir la performance des entreprises sur le territoire.



#ÉVÈNEMENT

Santé et Prévention des INTÉRIMAIRES Une priorité de notre projet de service !

>> EPINAL - Matinée d'échanges

EPSAT - DREETS - FASTT - Agences d'emploi - Entreprises utilisatrices
"Santé & Sécurité des intérimaires, agissons ensemble !"

Dans le cadre du PRST (Plan Régional Santé Travail) N°4 de Grand Est et en partenariat avec le FASTT (Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire), EPSAT Vosges a accueilli une étape de la campagne itinérante dédiée à la santé et à la sécurité des intérimaires.

Ce RDV a permis de **rassembler** des agences d'emploi, des entreprises utilisatrices, des experts et partenaires institutionnels, acteurs de la prévention, **pour débattre des enjeux** de la coopération entre chacun **et faire émerger des solutions concrètes pour mieux protéger les salariés intérimaires.**

Au total, **plus de 50 participants** ont été accueillis permettant échanges, partage de bonnes pratiques et présentations interactives.

La bonne participation observée dans les Vosges confirme l'intérêt des acteurs de l'intérim et l'importance d'une approche collective pour renforcer la culture de sécurité dans les parcours professionnels des intérimaires.

Grâce à la participation d'EPSAT Vosges dans cette campagne régionale structurée et collaborative, les SPSTI de GEST (Grand Est Santé travail) ont consolidé leur rôle d'acteurs incontournables de la prévention aux côtés d'autres partenaires régionaux : DREETS, CARSAT, OPPBTP, FASTT, AGEFIPH, PRISM'EMPLOI, MSA



Santé et sécurité des intérimaires
Agissons ensemble !

Un rendez-vous incontournable pour s'informer, échanger et agir ensemble

- Agence d'emploi
- Entreprise utilisatrice
- Préventeur, QHSE
- Acteur relais de l'intérim

11 RDV près de chez vous dans le Grand-Est !

100% ACTION DE PRÉVENTION

Un accompagnement concret dès l'apprentissage

EPSAT Vosges est connu pour assurer le suivi de santé et protéger les salariés.

Ce que l'on sait moins, c'est qu'EPSAT Vosges est l'un des rares Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI) à **sensibiliser les apprentis aux risques professionnels directement dans les établissements de formation !**

En effet, les apprentis sont un public particulièrement vulnérable en raison de leur jeune âge et de leur manque d'expérience professionnelle.

EPSAT Vosges adopte donc depuis plusieurs années une démarche proactive et innovante pour accompagner les apprentis.

L'objectif :

Les former à la prévention des risques dès leur entrée en formation, afin de garantir leur sécurité et leur bien-être tout au long de leur parcours, quelle que soit l'entreprise accueillant l'apprenti.

En quoi la démarche d'EPSAT Vosges est-elle unique ?

Une intervention précoce :

Nous intervenons en amont, dans les centres de formation, pour sensibiliser les apprentis aux risques professionnels et leur inculquer les bons réflexes.

Un accompagnement sur mesure :

Nos équipes médicales et préventives adaptent leurs interventions aux spécificités de chaque métier et secteur d'activité.

Une expertise reconnue :

En tant que SPSTI, EPSAT Vosges combine connaissance des enjeux de santé au travail et approche pédagogique pour un impact maximal.

En intervenant le plus en amont possible auprès des apprentis, EPSAT Vosges s'inscrit pleinement dans une démarche de prévention primaire afin de préserver l'avenir de ses entreprises adhérentes !



Chaque année



450
apprentis
sensibilisés



Toutes
filières

**Commerce, boucherie,
boulangerie, esthétique, coiffure,
mécanique, papeterie, BTP...**

100% ACTION DE PRÉVENTION

EPSAT Académie :

Des RDV de prévention toute l'année !

EPSAT Académie fait partie intégrante de l'offre de services d'EPSAT Vosges. **C'est l'accès gratuit aux ateliers de sensibilisation ainsi qu'à des contenus de prévention en ligne.** EPSAT Académie est pensée pour accompagner employeurs et salariés dans la prévention des risques professionnels, la préservation de la santé au travail et l'amélioration des conditions de travail.

Sous forme de webinaires, de tutoriels, d'e-learning ou d'ateliers présentiels dans nos centres, de nombreux sujets sont abordés : travail de nuit, bien-être, risques psychosociaux, addictions et travail,

aide à la réalisation du DUERP (Document unique d'évaluation des risques professionnels), menés par nos équipes pluridisciplinaires.

En 2025



51
ateliers présentiels

305
salariés sensibilisés

259
entreprises



100% ACTION DE PRÉVENTION

Sensibilisation en ESAT :

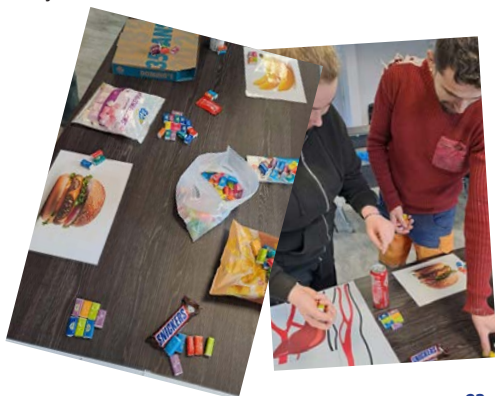
Un jeu pour des habitudes saines

Depuis 2024, EPSAT Vosges sensibilise les salariés des Établissements ou Services d'Aide par le Travail (ESAT) aux gestes et postures, à l'hygiène de vie et aux bonnes pratiques professionnelles.

Cette initiative, pensée en collaboration avec la Fédération Médico-Sociale, a été mise en œuvre dès début 2025 au sein de certains ESAT et rencontre déjà un franc succès !

À travers des ateliers ludiques, trois thèmes centraux sont abordés, tant par la pratique que par la réflexion :

- Lutter contre la sédentarité
- Encourager une alimentation équilibrée
- Prévenir les Troubles musculo-squelettiques (TMS)



En 2026

EPSAT Vosges
étend son initiative
à d'autres ESAT
avec de nouvelles
thématiques



Poussières de bois, Manutention, Bruit...

A photograph showing several hands from different people, all giving a thumbs-up gesture. The hands are raised and positioned around the center of the frame. The background is bright and out of focus, with bokeh light effects. The text 'DÉMARCHE QUALITÉ ET CERTIFICATION' is overlaid on the lower part of the image, with 'DÉMARCHE QUALITÉ' on a dark teal bar and 'ET CERTIFICATION' on a white bar.

**DÉMARCHE QUALITÉ
ET CERTIFICATION**

En 2025, EPSAT Vosges a obtenu la certification AFNOR SPEC 2217 - niveau 1.

La certification SPEC 2217 : un référentiel exigeant pour les SPSTI

La norme AFNOR SPEC 2217 est un référentiel spécifique aux Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI).

Elle évalue plusieurs dimensions fondamentales :

- **La qualité et l'effectivité des services rendus** (prévention des risques professionnels, suivi individuel de l'état de santé, prévention de la désinsertion professionnelle).
- **L'organisation et la continuité du service**, ainsi que la qualité des procédures.
- **La gestion financière et la tarification.**
- La conformité des **systèmes d'information**, notamment en matière de **cybersécurité** et de **protection des données personnelles**.

Cette certification est délivrée par un organisme accrédité et s'inscrit dans un cadre réglementaire strict.

En 2026, cap vers le niveau 2 !

EPSAT Vosges a d'ores et déjà engagé le travail nécessaire pour viser le niveau 2 en 2026, dans le cadre d'une démarche pluriannuelle visant à :

- Renforcer la qualité des services proposés aux entreprises et aux salariés.
- Optimiser l'organisation et les processus internes.
- Garantir une conformité totale aux exigences réglementaires et aux bonnes pratiques du secteur.

Cette progression s'inscrit dans une logique d'amélioration continue, avec pour objectif final d'atteindre le niveau 3 dans les années suivantes.

Elle s'appuie sur :

- Un projet pluriannuel de service, aligné sur les priorités de la politique publique de santé au travail.
- Un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM), signé en mars 2023, qui cadre les actions et les moyens mobilisés.
- Une gouvernance collaborative, impliquant employeurs, salariés et instances représentatives (Conseil d'Administration, Commission Médico-Technique, Commission de Contrôle).

Avec l'obtention de la certification SPEC 2217 niveau 1, EPSAT Vosges confirme son engagement en faveur d'une prévention et d'une santé au travail de qualité. La dynamique en cours pour atteindre le niveau 2 en 2026 illustre sa volonté de progresser encore, pour offrir aux entreprises et aux salariés des Vosges un service toujours plus performant et conforme aux meilleures pratiques.





ET EN 2026 ?

En 2026 bâtissons ensemble l'avenir de la santé au travail

L'année 2025 aura été, pour EPSAT Vosges, une année de dynamisme, d'innovation et de renforcement de notre engagement au service de la santé et de la prévention au travail. Grâce à la confiance renouvelée de nos **8 400 entreprises adhérentes** et à la mobilisation de nos équipes pluridisciplinaires, nous avons pu **accompagner plus de 86 500 salariés**, en plaçant l'humain et la proximité au cœur de nos actions.

Un engagement collectif pour 2026

Pour 2026, notre ambition reste inchangée : faire de la santé au travail un levier de performance et d'épanouissement pour tous. Nous continuons à nous appuyer sur l'intelligence collective, la proximité et l'écoute pour anticiper les risques, accompagner les transitions et soutenir les entreprises dans leurs démarches de prévention.

Une année sous le signe de la qualité :

La certification AFNOR SPEC 2217 - niveau 1, obtenue en 2025, atteste de notre volonté d'excellence et de transparence et cette étape ne constitue qu'un début. En effet, l'atteinte du niveau II est prévue pour 2026 en lien avec la démarche d'amélioration continue que cela implique. Notre démarche reflète notre engagement à offrir des services de qualité, adaptés aux besoins spécifiques de chaque entreprise et de chaque salarié.

Des actions concrètes pour une prévention globale

Que ce soit à travers les actions de sensibilisations, l'accompagnement des salariés en situation de vulnérabilité, ou la promotion de la santé en entreprise, EPSAT Vosges poursuit ses efforts pour répondre aux défis émergents. En 2026, nos événements tels que les afterwork-théâtre parleront «Prévention de la Désinsertion Professionnelle» et rassembleront les acteurs du territoire autour d'objectifs communs : préserver l'emploi, améliorer les conditions de travail et renforcer le bien-être au travail.

Nous tenons à remercier chaleureusement nos adhérents, nos partenaires et nos équipes pour leur confiance et leur implication quotidienne. C'est grâce à cette énergie partagée que nous pouvons écrire ensemble une nouvelle page de la prévention et de la santé au travail dans les Vosges.

***Ensemble, faisons de 2026 une année
d'engagements forts et de progrès partagés.***



**RESTONS
CONNECTÉ !**



www.epsatvosges.fr